

Sixième page
Plan

D'où je suis le gout de l'apaisse se réunir à vous?

P. J'espérai en effet des amis dont la cause ville; mais j'en ai fait témoigné au mieux le mérite dont vous me parlez.

P. M'avez-vous parlé avec une sincérité pour un des fils ouvractot, à propos d'un choral qu'il a détesté lui-même, et sur lequel il est inscrit morte pour aller dans la direction du bœuf?

P. Non, Monsieur, j'en ai rien vu; ce que vous me dites.

P. A quelle heure êtes-vous parti de l'apaisse et quel chemin avez-vous pris?

P. J'espérai parti de l'apaisse vers 11 ou 12 heures, et j'arrivai retourner directement au Donjon, où j'aurais pu faire mes couches chez mon cousin Honoré. Dans la nuit du quatre au Cinq, j'arrive parti du Donjon dans une visite que mon frère Jean nous avait annoncée de Montaigne.

P. Vous avez été alors au département, dès lors les motifs qui vous

rendraient approuvé? P. J'arrive sans motif que le moins d'être arrêté.

P. Mon cousin m'envoya à Domrémy la contremande du procureur interrogatoire que mon cousin devait être poursuivi par notre signature celle de notre greffier et celle de l'accuse.

Gérard P. Martin T. Burde

Ce jourd'hui lundi Matin Milhuit sont cinquante deux à Cinq heures moins un quart, avons fait rebâtie de maison de la Mission d'arrêts le dit Président, Jean Marie Ernest, l'avant fait amener devant nous son greffier dit au porteur de justice et apostoli de notre greffier avoué, procédé à l'interrogatoire, ainsi qu'il suit.

P. M'avez-vous parlé en terminaison d'une amnistie confirmée à l'assemblée qui avait été instituée au Donjon dans l'affaire de trois députés de Paris?

P. Non, Monsieur.

P. Ne ferez-vous pas partie des sociétés fédérées?

P. Non, Monsieur.

Lorsque j'eus été ainsi déclaré répondant, il a dit qu'il fut formellement demandé, qu'il continuât l'écriture, qu'il y procéderit, qu'il n'arriverait y changer, ajoutant au rebours et d'a signé avec moi et notre greffier.

Gérard P. Martin T. Burde
Défunte et en qualité de déclaré, j'ay fait et j'ay fait acte de treize (Drammeau au Cinq, mais avoué) donné cette à l'heure du procès verbal d'information et déclaré tel que j'étais informé, ensuite j'eus été nommé déclaré et j'ai déclaré à monsieur D'Isenbourg, que ayant déclaré faire chose de Monsieur D'Isenbourg, avoué à monsieur Naud, chose représentée par notre signature, celle d'adversaire et celle de notre greffier.

Gérard P. Martin T. Burde